



**Une démarche pose problème ?  
Un formulaire est incompréhensible ?  
Un droit vous est refusé ?**

**AGIH œuvre bénévolement au service de tous !**

---

## LE MOT DU PRESIDENT

Je tiens à remercier tout d'abord, Valérie Meunier, conseillère départementale Alès canton 2, et municipale d'Alès grâce à qui nous avons nouvelle subvention de 150€. (Sans oublier son « binôme » Philippe Ribot). Je la remercie également pour son intervention auprès de Madame Pascale BORES, Sénatrice du Gard, qui devrait intervenir auprès du Parlement afin que nous puissions choisir notre mutuelle lorsque nous sommes bénéficiaire de l'ACS, et revoir ce système de diminution d'APL lorsque nous passons en retraite après une AAH.

Enfin, je tiens à remercier Madame Chapelier, Députée de la 4<sup>e</sup> Circonscription du Gard qui est intervenue auprès de Mme Buzin Ministre de la santé, laquelle me répond avoir demandé à ses services un examen attentif à la demande d'étude sur l'ACS et cette fameuse liste obligatoire d'affiliation mutuelles.

Après cette liste de remerciements, Notre Assemblée Générale s'est tenue ce lundi 11 juin, avec démission et réélection du bureau.

Cela fait dix-huit ans que nous sommes à votre service, service que nous a rendu à son tour, Catherine Laurent en nous aidant à renouveler la maquette de notre bulletin. J'ai la charge de celui-ci depuis une quinzaine d'années voire plus où je commençais à le dactylographier pour Monsieur Papillon, grâce au traitement de textes bien plus clair qu'une simple machine à écrire. Nous avons évolué et évoluerons encore.

Pour terminer, je vous informe pour paraphraser une publicité, que j'ai tout compris, j'ai changé d'opérateur téléphonique pour mon fixe, je dispose en plus du fixe, d'un numéro de fax (09 57 80 23 12), n'ayant pas l'habitude de me laisser faire » par l'ancien. Le portable reste identique, pour le moment je me « laisse faire » tout va bien.

**Fabrice HOUEL**



Rédaction : AGIH, 3 Place Pierre Agniel, 30 960 St Jean de Valérisclle  
Siège social : AGIH, 80 Avenue des Maladreries, 30 100 ALES

---

# AGIH : Association Gardoise des Invalides et des Handicapés

---

*« A l'impossible nul n'est tenu  
mais le possible sera tenu »*

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 11 JUIN 2018

### **Sont Présents :**

Fabrice Houel, Président  
Marinette Zweipfenig, Trésorière  
Joceline Dammarez, Trésorière- Adjointe  
M.Renaud Fua

La séance est ouverte à 9h00 par M.Fabrice Houel, Président

Le rapport financier fait état de peu de dépenses, saines et habituelles au bon déroulement de notre association.

Le Président remercie une nouvelle fois Mme Valérie Meunier Conseillère Départementale, Alès Canton 2 et Conseillère Municipale d'Alès et son suppléant Philippe Ribot, qui nous ont octroyé pour la troisième année une subvention, 150 euros cette année, ce qui pour notre structure est une aide non négligeable.

Le remplacement durant ce mandat de Marinette au profit par Joceline a été envisagé puis reporté une nouvelle fois, elles travailleront en binôme pour que la transition se fasse en douceur.

En ce qui concerne le rapport moral de l'année écoulée, il fait état d'activités régulières pendant nos différentes permanences ou extra permanences où les gens n'hésitent pas à nous contacter.

Aucune modification statutaire n'est à l'ordre du jour cette année.

La réunion se poursuit autour des événements actuels, personnels qui permettent de continuer à lier cette amitié importante à notre groupe et d'un café agrémenté de biscuits.

La séance est levée à 10h30 par le Président.

A la suite de cette Assemblée, les membres du bureau se sont réunis.

Sont donc réélus :

- M. Fabrice Houel, Président
- M. Jean-Paul Masson, Secrétaire
- Mme Marinette Zweipfenig, Trésorière
- Mme Joceline Dammarez, Trésorière Adjointe

<b>CREDIT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>DEBIT</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Cotisations	236,00€	200,00€	Affranchissements	78,84€	58,80€
Dons	20,00€	30,00€	Assurance	67,12€	56,45€
Bbox	272,04€	53,92€	Cotis Alès 1901 2017	25,00€	25,00€
à reporter*	25,00€	00,00€	Cotis Alès 1901 2018	25,00€	00,00€
Subvention	150,00€	350,00€	Mise en place Prélvt	0,00€	8,75€
			Déplacements	50,00€	40,00€
			Cadeaux fin année	22,80€	0,00€
	<b>703,04€</b>	<b>633,92€</b>		<b>546,47€</b>	<b>242,92€</b>

**RESULTAT 2017 156,57€**

# Une nouvelle carte pour faciliter la vie des handicapés.

Les personnes âgées et les personnes handicapées en pertes d'autonomie peuvent obtenir une Carte Mobilité Inclusive destinée à leur faciliter la vie quotidienne.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 elle est venue progressivement remplacer les trois cartes existantes (cartes d'invalidité, carte de priorité et carte de stationnement).

Fabriquée en 48 heures ce nouveau type de carte apparemment infalsifiable (jusqu'à quand ?), au format d'une carte de crédit doit permettre d'éviter la fraude. Il existe trois niveaux de notifications possibles qui correspondent à trois niveaux de handicap ouvrant droit à des droits différents : « invalidité, (incapacité d'au moins 80%) », « Priorité, (incapacité inférieure à moins de 80%), et « stationnement personnes handicapées (personnes en perte d'autonomie) ».

Le stationnement gratuit est réservé aux personnes dont la carte porte « stationnement personnes handicapées » c'est-à-dire dont le rayonnement de déplacement autonome est inférieur à 200 mètres, qui ont une prothèse d'un membre inférieur, qui ont besoin d'une assistance pour leur déplacements extérieurs tant humaine que matérielle ou qui sont appareillées en oxygénothérapie

La priorité de caisse et d'assise est réservé à tous les handicaps quelle que soit la mention portée sur la carte. Elle évite au titulaire et à l'accompagnateur de faire la queue et de bénéficier des places assises dans tous les lieux publics. Le système est simple, la CMI est à apposer sur le pare-brise du véhicule au même titre que les autres vignettes assurance et contrôle technique avec la pochette collante fournie, l'autre carte est à garder avec soi. Une simplification pour faire face à la fraude grâce au QR code à gauche et en bas de la carte.

Les bénéficiaires des cartes CMI peuvent également parfois bénéficier de réductions lors de leurs sorties au cinéma, théâtres, musées etc... ainsi que sur les transports en commun

Pour l'obtenir, il suffit de vous adresser à votre CCAS, Mairie, ou auprès de notre association pour vous aider à remplir le formulaire



L'Assemblée nationale a voté, le passage de 100 % à 10 % de logements accessibles aux personnes handicapées dans les projets de bâtiments neufs, les 90 % restants devant être « évolutifs », selon le projet de loi « Elan ».

Malgré des critiques de la droite et de la gauche, l'Assemblée nationale a voté vendredi le passage de 100 % à 10 % de logements accessibles aux personnes handicapées dans la construction neuve, le reste sera « évolutif ». C'est le projet de loi Elan. Le sénat devra encore voter ce texte, en juillet.

« **Le gouvernement est pleinement mobilisé** » pour « **la société d'inclusion** » et la plupart des logements pourront évoluer tout au long de la vie via des travaux simples, en cas d'accident ou avec le vieillissement notamment, a justifié le secrétaire d'État Julien Denormandie.

Ceci constitue quand même une grave régression sociale pour les personnes handicapées...

« AGIH œuvre bénévolement au service de tous »

**LE GRAND ALES** : permanences le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h, salle 1, Espace André Chanson Bd Louis Blanc, 30100 ALES (sauf le mois d'Août)

Tel : 06 65 17 06 23/fax : 09 57 80 23 12

**aux heures et jours de permanences**

Fabrice HOUEL : 06 65 17 06 23

Marinette ZWEIPFENNIG :

04 66 30 11 55

Jean Paul MASSON : 06 76 54 39 90

*Il y a différents points de relais près de chez vous. Tout renseignement peut-être pris auprès des personnes ci-dessus*

Site : <http://agih10.wix.com/agih>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/AGIH30/>

Mail : [agih30@outlook.fr](mailto:agih30@outlook.fr)

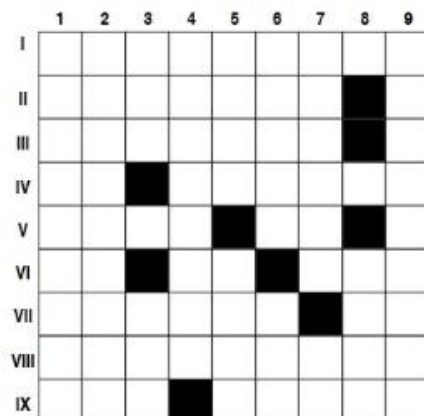
**ADHESION DE SOUTIEN: 20€**

**Prochaines permanences les lundis de 9h à 11h**

Le 08 octobre, le 12 novembre, le 10 décembre

## DETENTE

### • MOTS CROISÉS • N°1 •



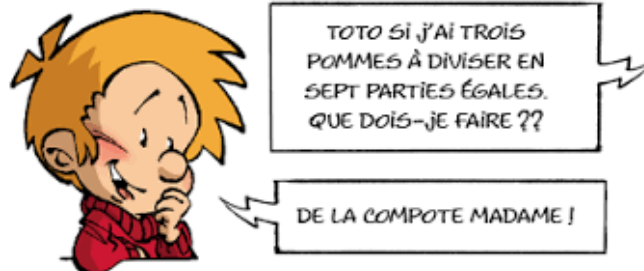
#### HORIZONTALEMENT

I. Permutation. II. Ça fait mauvaise impression. III. L'enfer du GI. IV. Argent. Barrent. V. Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion. VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

#### VERTICALEMENT

1. Parties remises. 2. Excentrique. 3. Aurochs. Etendue d'eau. 4. Vespasienne. 5. Volcan. Prénom allemand. 6. Changeais de timbre. Planche. 7. Conduisit. Mesure l'intelligence. 8. Grimace. 9. Se déplacer à pas de souris.

**Solution dans le prochain bulletin**



Association Gardoise des Invalides et des Handicapés déclarée à la Sous-Préfecture d'Alès sous le n° 0301000895 Journal officiel du 06 avril 2000 N° Siret : 822 820 882 00014